

Lettre LVIII, de Québec à La mère Ursule de Ste-Catherine, supérieure des Ursulines de Tours,

Pensez-vous, ma très-aimée Mère, qu'il ne faille pas changer d'état pour entrer dans les véritables sentimens de ces fonctions Apostoliques de notre nouvelle Eglise? Il le faut sans doute . Vous m'obligez de vous dire les miens ; cela me seroit bien difficile : Mais puisque vous le désirez, je tâcheray de vous en dire une partie, ne m'étant pas possible de dire tout .

Pour bien goûter la vocation du Canada, il faut de nécessité mourir à tout ; et si l'âme ne s'efforce de le faire, Dieu le fait luy-même, et se rend inexorable à la nature, pour la réduire à cette mort, qui par une espèce de nécessité l'élève à une sainteté éminente . Je ne vous puis dire ce qu'il en coûte pour en venir là . Vous me direz peut-être, l'avez-vous expérimenté? Ah ! ma très-honorée Mère, Notre divin Sauveur y travaille icy fortement sur moy, mais j'ay assez de malice pour détruire son oeuvre, au moins pour le retarder beaucoup . Je le dis sans exagérer, cela me fait souffrir des confusions étranges . Il est vray que l'amour d'un si bon Père ne veut pas toujours que la nature gémissse sous le poid de ses infidélitez : car il agit quelquefois si puissamment, qu'il luy donne tout d'un coup ce qu'il veut d'elle et après quoy elle soupire . Car enfin, il en faut venir là, et il ne faut pas penser de pouvoir vivre dans cette nouvelle terre de bénédiction qu'avec un esprit nouveau. De-là vous pouvez juger combien il y a à travailler dans une créature envieillie dans ses fautes habituelles comme je suis. Il en pourroit passer de France de si pures que leur disposition seroit capable des impressions de Dieu : Je les estimerois heureuses d'avoir fait un si grand chemin dans lequel je vous assure que je n'avois pas fait le premier pas quand je suis sortie de notre Maison de Tours. Je vous diray dans la confiance que chaque faute que j'y commets ou que j'y ay commise, souffre, ou a souffert son supplice, comme un criminel à qui on prononce la sentence sur chaque crime qu'il a fait. Je me considère en cette manière, et mon esprit en est si puissamment convaincu qu'il a de très-grands sujets de se soumettre au châtiment de cette amoureuse justice, qu'elle trouve si large en son endroit, que son exaction se doit plutôt nommer miséricorde que rigueur . Mon âme voit que ses fautes ne méritent rien moins que des châtimens publics et exemplaires, et comme il ne me traite pas dans cette rigueur, voilà pourquoy je donne à bon droit à ce châtiment le nom de miséricorde. Avec tout cela, ma très-honorée Mère, l'esprit n'est pas si obscurci qu'il ne voye l'excellence de sa vocation, et qu'il ne s'en juge indigne, ce qui luy est une humiliation continuelle. Car bien qu'il expérimente dans l'éducation de nos Néophites un sentiment tout divin, cela ne luy ôte point la veue des choses que je viens de dire mais il se dénie pour regarder le tout en Dieu, et ne se rien approprier que la qualité du plus chétif instrument du monde. Il y a bien des choses que mon impuissance ne vous peut dire ; si nous vivons l'année prochaine, j'en auray peut-être plus de liberté: Cependant je vous ouvre mon cœur le plus qu'il m'est possible . Je ne sçay ce que Dieu veut de moy : Je suis assurée néanmoins qu'il a voulu notre union, et sa bonté m'en a donné des avant-goûts avant que nous en eussions des nouvelles de France. Mais je me réserve à vous parler d'affaires dans mon autre lettre, celle-cy n'étant que pour vous développer les secrets de mon cœur, comme à ma très-chère et très intime Mère .

De Québec le 15 . de Septembre 1641 .